



## CHSCT-Centrale du 11 janvier 2018

Suite à une demande intersyndicale, le GT du 12/01 est reporté, car les nombreux documents sont arrivés trop tard pour être examinés valablement.

### **Huit-clos sur une tentative de suicide**

Après une intervention de l'Administration, les OS ont pris la parole.

Nous nous sommes interrogés sur le fait qu'on en soit arrivé là. Pourquoi n'y a-t-il pas eu une alerte en amont ? Notre syndicat a rappelé que, malheureusement, nous ne sommes pas face à un cas isolé. De nombreux agents en souffrance peuvent basculer. Quid de la prévention primaire ? Quid de l'identification des responsabilités ? Il ne suffit pas de 'soigner' l'agent qui est victime. L'assistant de prévention ne peut seul résoudre les problèmes. Il faut faire en sorte que la racine du problème soit repérée et 'soignée'.

Les acteurs de prévention ont-ils été impliqués ?

L'enquête suite à acte suicidaire, demandée par les OS, aura bien lieu, malgré les réticences de l'Administration.

### **Les déménagements**

Tous les déménagements ont bien été réalisés avant les congés scolaires de décembre. Apparemment, les agents concernés sont bien installés, même s'il reste quelques aménagements à faire à la marge.

### **Mise en œuvre des registres publics d'accessibilité dans les ERP** (Etablissements Recevant du Public)

Ce travail, pour répondre aux obligations réglementaires, devrait être terminé fin mars. L'état des lieux qui sera fait sur l'accessibilité des ERP, en particulier pour les personnes handicapés, devrait permettre de corriger les manques d'accessibilité. Notre syndicat sera attentif à la suite donnée à ce travail. Un GT sera mis en place pour suivre ce dossier.

Il ne faudra pas oublier l'accessibilité pour les agents handicapés qui ne relève pas des mêmes obligations réglementaires.

### **Bilan CSRH et SIRHIUS**

Nous ne partageons pas le bilan idyllique présenté par l'Administration. Les bugs de Sirhius ne contribuent pas à améliorer les conditions de travail des agents. En particulier, comment l'Administration va-t-elle gérer les agents DGFIP en PNA et en fonction dans les autres Directions ?

### **Expérimentations du dispositif de confinement**

Des formations et des exercices sont prévus. Les OS pourront être associés à ces exercices.

Le confinement inquiète les agents. Ce dispositif est anxiogène.

Qui est sur ce dossier ? Les agents sécurité-sureté sont-ils impliqués, et à quel niveau ?

Il serait peut-être judicieux de traiter le dossier 'confinement' dans une cellule de veille spécifique, avec un fonctionnement identique à la cellule sécurité. On pourrait même utiliser la cellule de veille sécurité déjà existante.

### **Rapport d'inspection du bâtiment Maille-Nord**

Bâtiment loué par l'Administration, qui complique le délai de réponse des demandes faites sur la sécurité. La visite a eu lieu il y a près de 2 ans.

Actuellement, sur le DTA et les ascenseurs, en particulier, pas de retour du propriétaire. De plus, les études en cours ne présentent pas de date limite ou d'échéancier de réalisation. Les équipes de SEP suivent-elles les dossiers ?

Les moyens de pression de l'Administration pour obliger le propriétaire à répondre plus vite aux demandes de travaux sont quasiment nuls. On peut faire une mise en demeure, même si c'est peu efficace. L'Administration a cependant sa part de responsabilité sur certaines absences de réponses.

Pourquoi ne pas tenter une action judiciaire contre le propriétaire pour mise en danger de la vie d'autrui ?

### **Rapport d'inspection du bâtiment Grégoire**

Dans ce bâtiment, il y a la DGCCRF, la DAE et SEP.

La réfection du SSI ne doit pas empêcher de faire les travaux sur les joints. La réponse apportée pour le travailleur isolé par l'Administration n'est pas satisfaisante. Il faut une réponse concrète et rapide.

### **Rapport d'inspection du bâtiment Carré Austerlitz**

L'IIST demande une augmentation en matière d'effectif au PCS, pour compenser la faiblesse en terme d'évacuation incendie : La 2<sup>ème</sup> évacuation, créée en passant par le parking, n'est pas réglementaire. Nombre de réponses ne sont pas satisfaisantes. On ne connaît pas les délais de réalisation des études et des travaux à faire ou en cours. Nombre de réponses de l'Administration sont très incomplètes ou insatisfaisantes. SEP ne prend pas la mesure des problèmes mis en évidence par l'ISST. Ne pourrait-on pas faire un GT avec d'autres interlocuteurs des services techniques, en capacité de répondre aux questions. Les déménagements ont aggravé les problèmes de câbles électriques et téléphone qui traînent sur les planchers.

Il faut un retour, via un tableau de suivi, des travaux effectués par les prestataires, même si ce n'est pas une obligation. Quelle est la responsabilité des gestionnaires de site sur ce suivi ?